

fins, c'est-à-dire de la MAIN SUPRÊME qui a établi ces fins et ces causes ». (1).

A. LETACQ.

---

## Comment empêcher le foin de verser ?

---

Dans les années humides, comme en 1917, la pluie ou le vent couchent souvent les Graminées sur la terre, et le foin ainsi versé s'échauffe, perd de sa qualité, de son rendement et devient parfois très difficile à faucher.

Le meilleur moyen d'y remédier est d'introduire et de multiplier dans les prairies des Légumineuses à vrilles, telles que les Gesses des Prés (*Lathyrus pratensis* L.) et des Marais (*Lathyrus palustris* L.) et la Vesce des haies (*Vicia sepium* L.). Ce sont des plantes à tige herbacée, souvent ailée, à feuilles composées de plusieurs paires de folioles ovales ou lancéolées, la foliole terminale remplacée par une vrille simple ou rameuse. Or ces vrilles, en s'accrochant aux Graminées, font l'office de support et les maintiennent droites. « Examinez un carré de pré où croissent les deux Gesses, vous verrez légumineuses et Graminées reliées entre elles par ces appendices. Le carré forme bloc et résiste aux poussées du vent et des pluies. Nous avons vu, dans une année pluvieuse, trois hectares de prairies où la Gesse des prés dominait comme Légumineuse ; ses touffes représentaient

---

(1) P. FLOURENS, *Histoire des travaux de Georges Cuvier*, Paris, Garnier, 1858, 3<sup>e</sup> édit. p. 259.

un fort dixième de la composition de l'herbage ; on ne constatait aucun cas de verse. Le rôle protecteur de la Vesce des haies est moins affirmé, mais il est incontestable dans les parties, où elle est répandue » (1).

Ces trois plantes sont indigènes chez nous ; la Gesse des prés et la Vesce des haies croissent dans les bois, les prés, au pied des haies ; comme son nom l'indique, la Gesse des Marais est une plante des endroits marécageux ou du moins très humides ; cette dernière est rare, (une seule localité dans l'Orne), les deux autres sont partout répandues.

Leurs graines se vendent dans le commerce mais assez cher ; aussi pour permettre au cultivateur de les recueillir lui-même, voici une courte description des deux espèces communes, qui, dans certaines régions de la Normandie, portent le nom vulgaire de *Vécheron*.

*Gesse des prés.* — Plante glabre ou un peu pubescente ; souche grêle, rampante ; tiges à 4 angles, diffuses étalées ou grimpantes ; stipules lancéolées en fer de flèche ; feuilles pourvues d'une seule paire de foliole lancéolées, terminée par une vrille rameuse ; pédoncules plus longs que la feuille à 8 ou 10 fleurs jaunes ; gousse en sabre longue de 3 à 4 cent., glabre, luisante, vivace ; floraison de juin en août.

*Vesce des Haies.* — Plante brièvement pubescente ou presque glabre ; tiges de 4 à 8 décimètres, plus ou moins grimpantes ; 5 à 6 paires de folioles ; vrille assez rameuse ; 3 à 7 fleurs bleuâtres assez grandes (12 à 15 mm.), en grappes denses portées sur un pédoncule très court, gousse glabre, longue de 3 à 4

---

(1) *Bibl. du Laboureur. Prairies naturelles et artificielles*, page 112.

